

NOTE D'INFORMATION

LA MINUSCA REITERE SON ENGAGEMENT A LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ EN RCA

Bangui, le 10 août 2016 – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), a réitéré son engagement à lutter contre l'impunité en Centrafrique, soulignant qu'elle est derrière les autorités centrafricaines pour les aider à mettre fin à l'impunité. Au cours de la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA, mercredi, le porte-parole de la Mission, Vladimir Monteiro, a rappelé que la Mission ne réserve pas de traitement de faveur envers les auteurs présumés de crimes en Centrafrique et dont la justice a délivré un mandat d'arrêt à leur encontre.

Pour le porte-parole de la MINUSCA, les crimes commis pendant la crise en Centrafrique ne doivent pas rester impunis. Il a affirmé que des experts sont en train d'analyser les mandats d'arrêts émis à l'encontre des auteurs présumés de crime et que les personnes visées seront arrêtées, mais « on ne peut pas dire où et quand », a-t-il affirmé. Le porte-parole a aussi précisé que la MINUSCA ne protège aucun criminel, d'autant plus que sa mission est aussi de promouvoir les Droits de l'Homme et la lutte contre l'impunité.

En revenant sur le cas Jean Francis Bozizé, le porte-parole a rappelé qu'il a été arrêté dans les locaux de la MINUSCA, alors que sa présence n'était pas attendue. Monteiro a précisé que la MINUSCA a agi conformément au mandat d'arrêt, tout en ajoutant que l'article 35, alinéa A et le point 3 de son [nouveau mandat](#) prévoit l'arrestation et la remise aux autorités, conformément au droit international, « les personnes responsables dans le pays de graves atteintes aux droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire afin qu'elles puissent être traduites en justice ».

En ce qui concerne le pré-DDR, le porte-parole a annoncé le démarrage lundi dernier des activités dans la zone de Ndélé et rappelé l'appel de la MINUSCA aux groupes armés à y adhérer. Un total de 3.273 ex-combattants a été déjà enregistré par la Mission, depuis le début des opérations du pré-DDR en octobre 2015.

Pour sa part, le porte-parole de la force de la MINUSCA, le Lieutenant-Colonel Clément Cimana, a noté une baisse du niveau de violence de masse, liée à la fin de la transhumance. Il a énuméré la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire centrafricain ainsi que les mesures prises par la Force pour renforcer la sécurité, notamment par une présence

Contact Information publique / MINUSCA

Site Internet: <http://minusca.unmissions.org>



@UN_CAR



facebook/minusca.unmissions.org

populations civiles dans le cadre de son mandat, a-t-il dit.

De son côté, le porte-parole de la Police, le Lieutenant Salifou Konseiga, a souligné que les activités de la police de la MINUSCA ont été notamment marquées la semaine écoulée, par des actions de soutien aux forces de sécurité intérieure (FSI). Une formation conjointe en maintien de l'ordre opérationnel a en effet réuni, du 2 au 4 août, des sections de la police de la MINUSCA et deux sections des FSI de la Compagnie Nationale de Sécurité.

Contact Information publique / MINUSCA

Site Internet: <http://minusca.unmissions.org>



@UN_CAR



facebook/minusca.unmissions.org